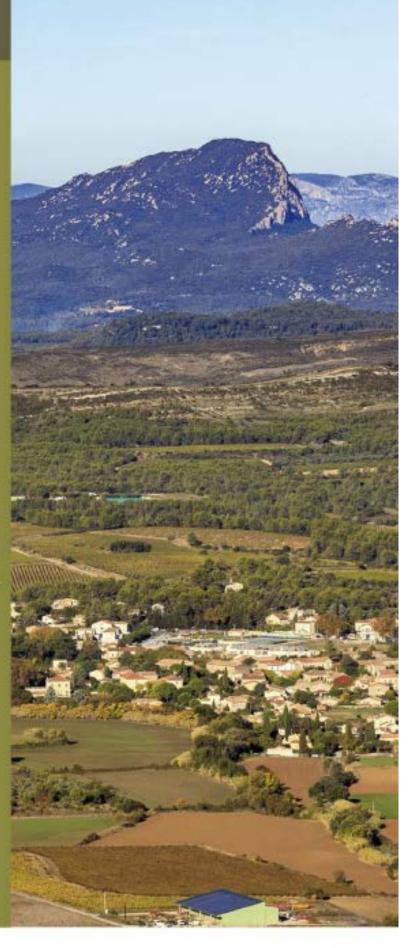
COLLOQUE

BIODIVERSITÉ ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Quelles opportunités pour les territoires ?

MONTPELLIER - 7 ET 8 FÉVRIER 2018



CO-ORGANISATEURS:

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PERLIC DE L'ÉTAT





Biodiversité et collectivités territoriales

Montpellier, Jeudi 08 février 2018

Table ronde : Faire de la reconquête de la biodiversité un levier de cohésion et de développement des territoires

Carole RAP Journaliste

Ce matin, nous nous attacherons à faire le lien entre la biodiversité et le développement économique des territoires.

Hier, Patrick BARBIER a souligné que seules, deux lettres séparent les mots écologie et économie, l'un s'inscrivant dans le long terme et le second dans le court terme.

Aussi, pour appréhender la manière dont biodiversité et développement économique des territoires peuvent être conciliés, accueillons Bernard DEVIC, Manuel PLUVINAGE, Martial ZANINETTI et Aline BAUDOUIN.

François DELUGA a rappelé que l'un des bénéfices de la biodiversité était l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Martial ZANINETTI, le territoire de votre commune subit une importante pression estivale, occasionné par le tourisme. Aussi, vous avez mis en place le plus important plan plage d'Aquitaine. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Martial ZANINETTI

Premier adjoint à l'Urbanisme et du Développement Durable, Commune du Porge

Situé à l'ouest de Bordeaux, Le Porge est une commune de 15 000 hectares recouverts à 70 % par des massifs forestiers.

Nous travaillons avec l'ONF et le GIP Aquitaine pour définir de nouvelles manières de rejoindre la plage au travers d'un plan plage accueil nature.

Dans l'objectif de réduire l'impact de l'Homme sur notre site, nous avons installé des pistes cyclables et développer des lignes de bus. En parallèle, nous avons réduit les parkings pour dissuader les touristes d'utiliser leur véhicule.

Le nettoyage de la plage est intégralement opéré de manière manuelle afin de ne pas endommager les abris pour les oiseaux et crustacés.

Nous plantons de l'oyat pour maintenir la dune blanche. Enfin, les accès à la plage par les touristes à travers la dune grise sont canalisés, nous permettant ainsi de sanctuariser certaines zones.

Carole RAP

Quelles actions menez-vous pour vous démarquer des autres communes et élargir votre activité économique à l'intersaison ?

Martial ZANINETTI

Nous procédons notamment à la remise en eau de marais.

Nous avons aussi une démarche pédagogique auprès de la métropole pour expliquer les actions de notre plan plage.

Ainsi, aux intersaisons, nous accueillons de nombreuses associations environnementales, écoles et lycées et nous développons le tourisme lié à l'environnement et à la biodiversité.

Carole RAP

L'Hérault est un département soumis à la fois à des aléas climatiques et à une pression démographique et touristique.

Aussi, Aline BAUDOUIN, sur quoi repose votre gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ?

Aline BAUDOUIN

Directrice de l'Environnement et du cadre de vie au Département de l'Hérault

Notre politique ENS constitue réellement un axe majeur de notre politique environnementale. Elle a débuté dès le début des années 80.

Ainsi, toutes les zones naturelles et agricoles du département sont couvertes par notre politique exercée via l'outil foncier et l'outil financier.

Cette couverture totale a permis au département de jouir de la maîtrise foncière, mais aussi d'encourager les communes de l'Hérault à s'engager dans cette politique.

Parmi les 6 500 hectares d'ENS gérés par le département, 5 000 sont classés Natura 2000. De plus, l'intégralité des ENS a été classée en réservoir de biodiversité dans le schéma régional de cohérence écologique.

Ces terrains sont ensuite gérés au sein de plans de gestion écologiques axés certes, sur la biodiversité, mais aussi sur le lien social.

Ces ENS constituent aussi un support de développement économique, notamment en matière de pastoralisme.

Ainsi, près de 5 000 hectares sont mis à la disposition d'éleveurs, contribuant au maintien de leur activité, au maintien des paysages et à la lutte contre l'incendie.

La couverture totale que j'ai mentionnée contribue à la cohésion territoriale. En parallèle, ces ENS étant librement ouverts à tous les publics, ils participent au maintien de la cohésion sociale. Des chantiers d'insertion sont aussi menés.

Carole RAP

Manuel PLUVINAGE, plus de la moitié de votre territoire est classée en espaces agricoles ou en massifs forestiers. De plus, la ville de Versailles a banni toute utilisation de produits phytosanitaires dès 2005.

Parlez-nous des actions menées à Versailles Grand Parc.

Manuel PLUVINAGE

Directeur général adjoint, Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc

La communauté d'agglomération n'est peut-être pas particulièrement en avance sur les schémas et plan en matière de biodiversité, mais nous jouissons tout de même d'une certaine ancienneté du fait de la présence du château et du parc de Versailles sur notre territoire.

Nous connaissons des contraintes patrimoniales fortes parfois en conflit avec les objectifs de biodiversité.

A l'occasion du projet de réhabilitation de la Grande ceinture, nous travaillons avec la SNCF pour valoriser les talus et bassins de rétention comme des outils de biodiversité.

Carole RAP

Les PNR ont vocation à protéger et mettre en valeur les grands espaces ruraux habités. Les deux principaux secteurs d'activité sont le tourisme et l'agriculture.

Concernant le tourisme, le PNR de la Narbonnaise a mis en place une action accompagnant les sports de glisse tout en protégeant les espèces d'oiseaux menacées du littoral. Bernard DEVIC, comment faites-vous ?

Bernard DEVIC

Maire de la commune de Caves, Président du PNR de la Narbonnaise, membre du bureau de la Fédération des PNR, administrateur de Rivages de France

En Occitanie, les PNR constituent des outils de développement économique particulièrement suivis et écoutés.

Le PNR de la Narbonnaise couvre une zone extrêmement fragile (lagune et littoral) dont l'équilibre est menacé par le tourisme, les mobilités et le développement économique notamment.

Dans ce contexte, le PNR a pris conscience qu'il était possible de combiner le développement des sports de glisse à la protection des oiseaux. Ainsi, les *riders* relèvent et nous informent des zones de nidification, nous permettant d'alimenter un site internet.

Carole RAP

Martial ZANINETTI, présentez-nous le projet vous ayant permis de concilier le développement d'une activité économique et la préservation des arbres.

Martial ZANINETTI

Le massif de la forêt de Gascogne connaissait historiquement une activité de gemmage stoppée il y a environ soixante ou soixante-dix ans.

Or, un industriel de Besançon a élaboré un nouveau système de gemmage. Aussi, nous lui avons mis une grande partie de notre forêt communale à disposition.

Aujourd'hui, ce nouveau procédé permet d'obtenir une gemme d'excellente qualité pour des usages cosmétiques et médicaux notamment. En complément, un arbre gemmé est en meilleure santé et produit un bois plus qualitatif, donc vendu plus cher.

Le procédé peut aussi être dupliqué à l'étranger proposant ainsi une alternative à la déforestation.

Carole RAP

Aline BAUDOUIN, pouvez-vous nous présenter le plan abeilles mis en place dans l'Hérault?

Aline BAUDOUIN

Voté en 2016, ce plan a été élaboré pour endiguer l'effondrement des colonies d'abeilles domestiques. L'un de ses axes passe par le soutien aux actions des communes en faveur de l'apiculture. En parallèle, nous menons une importante action de sensibilisation.

Carole RAP

L'Hérault aide aussi les viticulteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement comme la lutte biologique contre le ver de la grappe.

Aline BAUDOUIN

En effet, la lutte biologique vise à perturber la phase de rapprochement des papillons mâles et femelles par la confusion sexuelle, permettant ainsi de limiter la ponte.

Le département apporte une aide financière étalée sur trois ans. Depuis le lancement de ce programme, un millier de viticulteurs a été concerné.

Par ailleurs, nous attribuons aussi une aide financière aux agriculteurs qui lancent des actions en faveur de la biodiversité sur les parties non productives de leur exploitation.

Carole RAP

Versailles Grand Parc mène des actions en matière d'agriculture urbaine. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Manuel PLUVINAGE

Historiquement, l'agriculture urbaine a démarré à Versailles sous l'impulsion du Roi qui souhaiter consommer ses propres légumes.

Nous observons d'abord, de la part des particuliers, le développement de formes d'agricultures surprenantes : dans des caves, dans des conteneurs ou dans des sous-sols.

Nous avons deux projets de permaculture, l'un sur Versailles, l'autre sur Bougival. Ainsi, nous souhaitons transformer un terrain de football en microferme.

En complément, nous avons souhaité soutenir la filière de l'écologie urbaine et les nombreuses entreprises du paysage implantées sur notre territoire. Nous avons ainsi constitué un pôle de compétitivité au sein duquel ces entreprises collaborent, notamment pour introduire de la biodiversité dans les programmes immobiliers.

Carole RAP

Bernard DEVIC, quels sont les apports du concours des pratiques agroécologiques prairies fleuries et parcours pour la biodiversité ?

Bernard DEVIC

Ce concours est particulièrement révélateur des changements amorcés au sein de l'agriculture française.

Le terme même de prairies fleuries est porteur d'un vrai sens en matière de biodiversité.

Ce concours suscite un intérêt grandissant chaque année au Salon de l'Agriculture.

En laissant les fleurs et les ruminants cohabiter, nous parvenons à démontrer que la construction d'une filière économique est possible et que cette pratique peut générer une plus-value.

Carole RAP

Que fait le département de l'Hérault pour se poser comme facilitateur d'initiatives ?

Aline BAUDOUIN

En tant que collectivité opérationnelle de proximité, le département joue un rôle fédérateur et d'animateur sur le territoire.

Ce rôle s'appuie sur de nombreux partenariats avec les communes, mais aussi sur des partenariats institutionnels ou associatifs.

Carole RAP

Manuel PLUVINAGE, comment les communes de votre territoire réagissent-elles face aux actions que vous portez ?

Manuel PLUVINAGE

La taille de notre Communauté d'Agglomération nous impose de trouver des relais avec des associations et des partenaires locaux.

Carole RAP

Bernard DEVIC, peut-être pourriez-vous suggérer une piste d'innovation mise en place.

Bernard DEVIC

L'un des éléments importants de notre territoire, pour lequel le PNR a joué un rôle essentiel, est l'adhésion à l'objectif zéro phytosanitaire.

Afin que le PNR apparaisse aux yeux de tous comme une structure apportant une réelle plus-value, la marque Valeur Parc naturel sera lancée et apposée sur des produits comme le miel, le sel et les produits viticoles.

Carole RAP

Martial ZANINETTI, vous menez de nombreuses actions pédagogiques envers les écoles et le public. Quelle est leur utilité ?

Martial ZANINETTI

Nous utilisons effectivement la biodiversité comme un levier économique et touristique, avec succès.

Ce résultat n'a pu être obtenu qu'en parvenant à impliquer les populations dans nos actions à travers de nombreuses actions pédagogiques.

Carole RAP

Avez-vous des questions?

Jacques ANSELME

Président du CIE de Guadeloupe

Je souhaite juste ajouter, qu'en Guadeloupe, nous avons lancé une initiative équivalente au plan abeilles, abordé tout à l'heure. Il associe la pédagogie, la protection d'une abeille sauvage et l'implantation d'arbres.

Justine SIMENS

Ville de Grenoble

Comment est-il possible d'articuler la sanctuarisation et la lutte contre l'étalement des milieux urbains ?

Martial PLUVINAGE

Sur Versailles par exemple, nous mettrons en œuvre des actions de désimperméabilisation et nous installerons une pépinière d'espèces indigènes et locales.

Bernard DEVIC

Un PNR est un périmètre au sein duquel le développement s'appuie sur la nature. Le terme de sanctuarisation n'est donc pas approprié.

Aline BAUDOUIN

Ce terme me semble aussi excessif pour les ENR. Ce n'est pas le but recherché.

Xavier GAYT

Agence Française pour la Biodiversité

Il me semble que les expériences évoquées mettent en lumière le rôle essentiel des associations.

Aline BAUDOUIN

Tout à fait, surtout avec les associations à l'éducation à l'environnement. Ce tissu associatif participe activement à la cohésion du territoire.

Martial PLUVINAGE

Nous nous appuyons effectivement sur elles, mais nous savons aussi qu'elles peuvent aussi s'opposer à certains projets. Il est donc important de mettre en place une relation constructive.

Clôture

Carole RAP

Intéressons-nous maintenant aux perspectives nationales et régionales avec François MITTEAULT et Agnès LANGEVINE.

François MITTEAULT

Directeur de l'Eau et de la Biodiversité, Ministère de la Transition écologique et solidaire

Nous observons actuellement l'émergence d'une dynamique dans le domaine de la biodiversité dans laquelle nous fondons de nombreux espoirs.

Nos écosystèmes affichent en effet une importante fragilité qui interroge directement nos politiques publiques, car nous ne pouvons pas relever le défi climatique sans l'appui des écosystèmes et de la nature.

Si l'approche que nous adoptions par le passé est nécessaire, elle n'est plus suffisante. Aussi, l'objectif est aujourd'hui de mobiliser les territoires et de protéger les espaces les plus ordinaires, ce qui constitue un véritable défi.

Aussi, il apparaît que la loi de 2016 nous offre un cadre pour modifier nos approches avec la création de l'AFB, des ARB et l'extension des compétences des Agences de l'eau.

Pour gérer différemment les politiques publiques, nous devons peut-être sanctuariser le domaine de la biodiversité, nous appuyer sur le concept de subsidiarité, donner des orientations et former des alliances.

Dans cette logique, l'initiative Territoires engagés pour la biodiversité est essentielle. Elle passera par un protocole d'alliance entre l'Etat et les Régions dont les orientations sont très souples. Les étapes seront la réflexion, la labellisation, le plan d'action et l'essaimage.

Ce processus se construira au niveau des régions.

Agnès LANGEVINE

Vice-présidente en charge de la Transition écologique et énergétique, de la Biodiversité, de l'Economie Circulaire et des Déchets, région Occitanie au titre de Régions de France

Biodiversité et collectivités territoriales

Il semblerait effectivement que nous connaissons actuellement un contexte particulièrement favorable pour mettre en place cette dynamique en faveur de la biodiversité.

En Occitanie, une ARB sera mise en place pour accélérer la mise en œuvre opérationnelle de diverses actions afin de parvenir à une appropriation satisfaisante des enjeux de biodiversité.

Les quatre étapes de l'initiative territoires engagés pour la biodiversité seront respectées.

Nous tenons là une réelle opportunité d'accélération et d'action rapide.

La région Occitanie se saisira donc de cette expérimentation et en profitera pour consolider valider et reconnaître les initiatives déjà engagées.